



Communiqué de presse

Le 02/04/2020

L'union fait la Force : le Département de la Mayenne aux cotés de la Région Pays de la Loire

Face à l'ampleur de la crise sanitaire majeure que nous traversons, nous mesurons tous les conséquences sans précédent qui impactent de plein fouet les entreprises et en particulier les artisans, commerçants, associations employeurs et petites entreprises (dont celles relevant de la filière agricole) qui constituent le socle économique de la Mayenne. Aussi, et bien que la loi NOTRe interdise au Département d'intervenir dans le champ économique et de verser des aides directes aux entreprises, le Département de la Mayenne a décidé d'unir ses forces avec la Région Pays de la Loire au sein d'un dispositif de soutien exceptionnel : « le Fonds territorial Résilience ».

Avec l'appui de la Banque des Territoires, ce dispositif simple, qui s'adresse à toutes les entreprises de moins de 10 salariés, a pour objectif de répondre aux besoins de trésorerie des commerçants, artisans, auto-entrepreneurs, TPE qui sont les plus exposés au risque de faillite et qui ne seraient pas éligibles au « Fonds national de solidarité ». Il prendra la forme d'une avance remboursable, dont le montant s'échelonne entre 3 500 et 10 000 €.

En complément de ce dispositif, le Conseil départemental de la Mayenne étudie en lien avec les EPCI, le réseau consulaire et les organisations professionnelles, la mise en place d'un plan massif de soutien de plusieurs millions d'euros pour ne laisser aucune entreprise ou association employeuse seule face à ses difficultés et afin que le moteur de l'activité économique puisse redémarrer le plus rapidement possible à l'issue du confinement.



« La Région a déjà mobilisé 56 millions d'€uros pour soutenir l'économie locale, mais il faut se rendre à l'évidence : un défi de cette ampleur nécessite une réponse collective et solidaire des territoires ! C'est le sens de l'appel à la mobilisation que j'ai lancé, et auquel le Président du Département de la Mayenne a répondu favorablement. Notre objectif commun est clair : unir nos moyens pour amplifier l'aide en direction des entreprises en difficulté, et notamment les plus petites d'entre elles qui sont le poumon de nos territoires... »

Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire

Contact

Nathalie Moreau

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : nathalie.moreau@lamayenne.fr